

droits. Sans doute, il peut être difficile d'exiger un contrôle rigide des eaux pour prévenir cette pollution causée, dans certains cas, par des industries. Il existe, cependant, d'excellents moyens qui sont économiques et qui peuvent réaliser un contrôle satisfaisant.

Il y a quelques moments, je signalais l'avancement rapide de toutes nos connaissances. Au cours de la présente session, nous serons appelés à étudier des mesures gouvernementales tendant à placer les capacités technologiques et scientifiques de nos Canadiens au tout premier rang des nations du monde.

L'étude annoncée par le gouvernement donnera les plus prometteurs espoirs pour l'avenir de nos Canadiens. C'est un projet historique de grandes conséquences, puisque le gouvernement se propose de recommander qu'une aide sensiblement accrue soit accordée à la science et à la technologie, au sens le plus large du mot, et de favoriser un plus grand investissement en ce domaine par nos entreprises canadiennes. Le citoyen canadien ne s'est jamais senti aussi bien supporté dans ses efforts pour son avancement scientifique et technologique.

Nous sommes heureux de noter les initiatives du gouvernement canadien visant à un règlement du conflit qui dure depuis déjà trop longtemps au Vietnam.

La proposition canadienne de collaborer à l'établissement d'une présence internationale au Vietnam est peut-être la clef passe-partout d'une entente prochaine pour terminer cet inquiétant conflit.

A mon avis, le Canada s'est aussi acquis là la considération, la confiance et le respect des nations pour sa présente politique internatio-

nale sur le désarmement. Ce désir de vouloir non seulement la paix dans le monde, mais d'assister à la procurer par tous les moyens, doit reconforter tous les Canadiens.

Honorables sénateurs, je m'arrête ici sans commenter les importants projets de loi concernant le renouveau urbain, les changements à être apportés à notre loi sur l'immigration, les lois gouvernementales sur les arts, les humanités et les sciences, ainsi que les projets de lois touchant la main-d'œuvre, toutes des lois importantes qui marqueront bien le progrès canadien dans cette année de notre centenaire.

Il ne me paraît pas convenable de passer légèrement sur celles-ci. D'ailleurs, elles n'échapperont pas à l'attention de cette Chambre.

Nous rendons grâce à la Providence pour les réalisations des premiers 100 ans de notre jeune nation. Elles ne sont pas négligeables.

Nous demeurons fiers de continuer à nous proclamer Canadiens, Canadiens libres, libres de parler, libres de penser, libres de nous exprimer, libres d'agir, libres de pratiquer la religion de notre choix, libres de défendre ce que nous croyons bien et libres de nous opposer à ce que nous croyons mauvais.

C'est cet héritage de liberté qu'ici, avec vous, nous désirons au cours de cette deuxième session de notre 27^e Parlement.

[Traduction]

Sur la motion de l'honorable M. Nichol, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.

(Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.)